

Des économies d'électricité aux plus offrants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-644206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des économies d'électricité aux plus offrants

Le cinquième tour des appels d'offres publics pour promouvoir les économies d'électricité sera lancé d'ici à la fin du mois. Depuis 2010, la mesure a permis de soutenir 152 projets et 52 programmes pour un montant total de 56,6 millions de francs. Elle est appelée à être renforcée dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050. D'ici à 2025, la mesure devrait permettre une économie d'électricité annuelle de l'ordre de 1400 gigawattheures.

Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, la consommation d'électricité de la Suisse doit être stabilisée après 2020. En raison notamment de l'augmentation de la population au niveau national, la consommation d'électricité moyenne par personne et par an doit, quant à elle, diminuer: 3% d'ici 2020 et 13% d'ici 2035, par rapport à l'année de référence 2000. Différentes mesures doivent permettre d'atteindre cet objectif ambitieux. L'une d'elles consiste en des appels d'offres publics visant à promouvoir l'efficacité électrique.

La mesure dite des appels d'offres publics a été lancée pour la première fois en mars 2010. Son principe est simple. Elle permet de soutenir des programmes et des projets contribuant à réduire la consommation d'électricité selon une procédure de mise aux enchères:

remportent l'adjudication les mesures permettant d'économiser des kilowattheures au coût le plus faible. Toutefois, ces mesures doivent être reconnues comme non rentables pour les entreprises ou les organisations qui les proposent. «Sans notre instrument, ces mesures d'économie ne pourraient ainsi pas être prises, faute de moyens financiers», explique Ivan König, responsable de projet à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). «Une première analyse a par exemple montré que 60% de toutes les mesures proposées ont une durée d'amortissement supérieure à dix ans, ce qui est clairement supérieur à l'usage dans la branche.»

Nouveaux appels d'offres fin 2013

Au terme du 4^e tour des appels d'offres publics en 2013, 35 projets et 23 programmes ont remporté la mise s'élevant à près de 19 millions de

Le saviez-vous?

Le rapport moyen coût-efficacité pour les projets ayant remporté l'adjudication à l'occasion de la 4^e série d'appels d'offres en 2013 atteint 4,1 centimes par kilowattheure. Le rapport moyen pour les programmes s'élève à 2,9 centimes par kilowattheure.

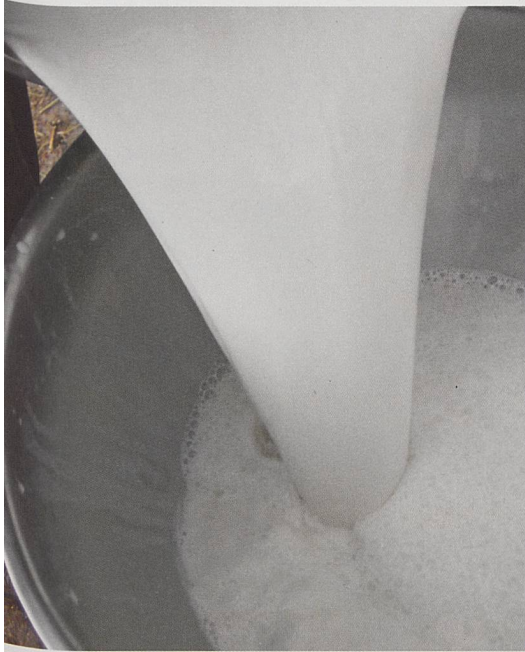
francs. Au total, depuis 2010, les quatre tours ont permis de soutenir 152 projets ainsi que 52 programmes pour un montant d'aide global de 56,6 millions (voir graphique). L'effet cumulé de l'ensemble de ces mesures sur toute leur durée de vie correspond à une économie d'électricité de 2323 gigawattheures (GWh). Selon le bureau ProKilowatt qui est mandaté par l'OFEN pour organiser et gérer la procédure, l'économie annuelle devrait s'élever à environ 1400 GWh par année d'ici à 2025, à savoir près de la moitié de la production annuelle de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Une économie d'électricité qui ne manque pas d'air!

Le projet «Nouveau compresseur d'air comprimé à fréquence variable» a été retenu en 2013 dans le cadre du 4^e tour des appels d'offres publics pour l'efficacité électrique. Le projet a été déposé par l'entreprise Mes SA basée à Stabio dans le sud du Tessin, à la frontière avec l'Italie. A l'aide de ce projet, l'entreprise a souhaité remplacer un ancien compresseur pour la fabrication d'air comprimé par un modèle à fréquence variable consommant moins d'énergie. L'entreprise espère atteindre ainsi une économie d'électricité annuelle moyenne d'environ 70 000 kilowattheures. Sans la contribution de ProKilowatt, ce projet n'aurait pas pu voir le jour en raison d'un retour sur investissement trop long pour la société. La nouvelle installation nécessite un investissement de plus de CHF 110 000 francs. ProKilowatt subventionne le projet à hauteur de CHF 40 000, le reste étant pris en charge par la société Mes SA.

www.mes.ch





Le lait, source d'énergie

Le programme «Récupération de chaleur du refroidissement du lait» a été retenu dans le cadre du 4^e tour d'appels d'offres publics en 2013. L'objectif de ce programme est de récupérer la chaleur du refroidissement du lait dans les laiteries pour permettre de chauffer de l'eau. Il faut savoir que la production d'eau chaude ainsi que le refroidissement du lait représentent la majeure partie de la consommation électrique des laiteries. Toutefois, les installations de récupération de chaleur sont rares, la faute à un manque de notoriété du système, à un manque d'intérêt pour l'économie d'énergie ou encore à une offre trop faible de la part des fabricants. Ce programme, déposé par la société AgroCleanTech et ses partenaires, devrait y remédier. Le programme couvrira dans un premier temps les cantons d'Argovie, de Fribourg et de Saint-Gall. Les agriculteurs qui décident de remplacer leur ancienne installation recevront une subvention de CHF 1400, soit 25 à 35% du coût total d'investissement. «Nous pensons installer environ 440 installations, explique Stefan Mutzner de l'agence AgroCleanTech. La mise en œuvre du programme devrait démarrer en février 2014.» Les économies d'électricité attendues se montent à 1,3 gigawattheure par année.

www.agrocleantech.ch

L'OFEN lancera une cinquième série d'appels d'offres à la fin novembre 2013. «La procédure pour la réception des dossiers sera ouverte jusqu'à la mi-février 2014», précise Ivan König. Le spécialiste confie espérer recevoir un grand nombre de propositions car l'efficacité du système repose sur la concurrence. «La concurrence amène les candidats à réduire au maximum les montants des subventions demandées afin d'augmenter leur chance de remporter l'adjudication. Au final, cela permet d'économiser plus de kilowattheure avec la même somme investie.» Bien que le nombre de dossiers augmente d'années en années, le spécialiste précise qu'il convient d'accroître encore la notoriété de l'instrument.

Cours de formation en novembre 2013

«Pour les prochains appels d'offres, le but est de simplifier les procédures afin de rendre la participation aux appels d'offres plus accessible et ainsi attirer plus de monde», développe Regine Lager du bureau ProKilowatt. Ce bureau est géré par l'entreprise CimArk SA basée à Sion. «De plus, des formations ProKilowatt sont organisées cet automne dans toute la Suisse pour mieux préparer les déposataires de projet ou de programme. Ces cours permettent de faciliter la compréhension des documents et du formulaire de demande car les exigences ont augmenté depuis 2010.» Des détails sur les formations

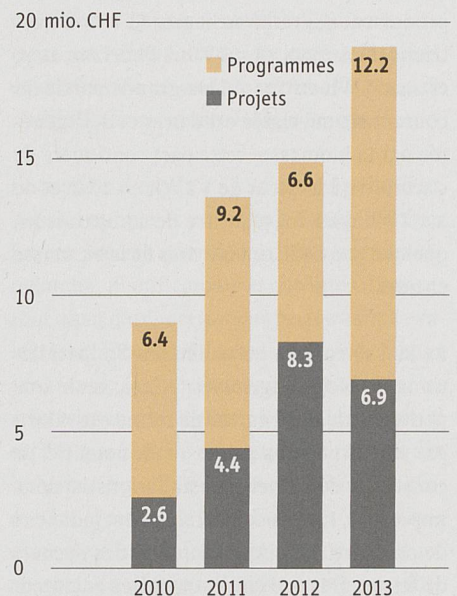
qui se tiendront encore en novembre sont disponibles sur le site Internet prokilowatt.ch.

La mesure des appels d'offres publics est financée par le même fonds que la RPC (la rétribution à prix coûtant du courant injecté d'origine renouvelable), alimenté par un supplément d'au maximum 0,9 centime par kilowattheure sur les coûts de transport des réseaux à haute tension. Conformément à la loi sur l'énergie, 5% au plus de ce fonds peuvent être affectés aux appels d'offres publics. Cela correspond à un maximum d'environ 25 millions. La mesure est appelée à se développer dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050. Elle devrait être financée par un supplément propre de 0,1 centime par kilowattheure perçu sur le réseau. Jusqu'en 2020, les ressources destinées aux appels d'offres publics seront progressivement augmentées pour atteindre environ 50 millions de francs par année. Il sera en outre également possible de soutenir des mesures d'efficacité dans les domaines, jusqu'alors formellement exclus, de la production et de la distribution de l'électricité.

Des programmes et des projets

Dans le cadre des appels d'offres publics, on distingue les projets et les programmes. Les projets comprennent une ou plusieurs mesures d'efficacité énergétique susceptible

d'induire des économies d'électricité au niveau des installations, des bâtiments, des appareils ou des véhicules. Un programme, quant à lui, contient généralement plusieurs mesures individuelles et vise à modifier le comportement de groupes cibles choisis. (bum)



Les quatre premiers tours des appels d'offres publics pour les économies d'électricité ont permis de soutenir au total 152 projets et 52 programmes pour un soutien global de CHF 56,6 millions.